

**DELIBERATION N°2022-23_021
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 6 octobre 2022

10. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022/2023 complément

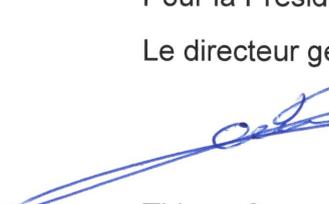
La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 16 Membres représentés : 11 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le complément des modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022/2023.

Besançon, le 7 octobre 2022

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022/2023 complément

*délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



Le tableau ci-dessous indique les modifications dans l'organisation des modalités d'évaluation :

- Les durées des épreuves des UE 1 à 14 ont été modifiées
- Les UE 2 et 5 sont prévus sur les deux semestres avec un contrôle terminal pour l'ensemble des parties des deux semestres
- Les CT des UE 4 et 6 sont basculées au S2
- Les CT des UE 9 et 10 sont basculées au S1
- Les UE 11, 12 et 13 sont évaluées lors d'un contrôle terminal pour chaque UE

DFGSO2	SEMESTRE	EXAMENS AU SEMESTRE	DUREE ET NATURE DE L'EPREUVE	TYPE
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	1	1	1h30 écrit	CT
UE 2 – RÉHABILITATION ORALE	1 et 2	EC1 semestre 1 EC 2 et 3 semestre 2	EC1 45 min écrit EC 2 1h écrit EC3 2h écrit	CT
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	1	1	45 minutes écrit	CT
UE 4 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES-SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS	2	2	EC Santé Publique 1h écrit Anglais écrit Pix (plateforme nationale)	CT CC CT
UE 5 – PHYSIOLOGIE – SEMIOLOGIE GÉNÉRALE ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	1 et 2	Physiologie partie 1 S1 Physiologie partie 2 S2 Sémiologie partie 1 S1 Sémiologie partie 2 S2	45 min écrit 45 min écrit 30 min écrit 30 min écrit	CT
UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	2	2	40 minutes/EC écrit	CT

UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRES ET PARODONTAUX	1	1	1h écrit	CT
UE 8 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS	1	Selon les crédits choisis		
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRES	1	1	1h30 écrit	CT
E 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS	1	1	3h pratique	CT
UE 11 – TP D’ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	2	2	3h pratique	CT
UE 12 – TP D’ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	2	2	3h pratique	CT
UE 13 : TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	2	2	3h pratique	CT
UE 14 : TP PROPHYLAXIE (validant Service Sanitaire)	2	2	30 minutes écrit 30 minutes pratique	CT

Les tableaux ci-dessous modifient la distribution des ECTS en respectant les 30 ECTS par semestre.

Semestre 1

DFGSO2	ECTS
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	5
UE 2 EC 1 BIOMATERIAUX	2
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	4
UE 5 EC 1 PHYSIOLOGIE PARTIE 1 EC2 SEMIOLOGIE GÉNÉRALE PARTIE 1	2
UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRE ET PARODONTAUX	2
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRE	4
UE 8 – CREDITS LIBRES CHOISIS	6
UE 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS	5
TOTAL	30

Semestre 2

DFGSO2	ECTS
UE 2 EC 2 REHABILITATION EC 3 ODONTO PROTHETIQUE	4
UE 4 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES- SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS	2
UE 5 EC 1 PHYSIOLOGIE PARTIE 2 EC2 SEMIOLOGIE GÉNÉRALE PARTIE 2	2
UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	4
UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	6
UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	6
UE 13 - TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	5
UE 14 - TP PROPHYLAXIE (validant Service Sanitaire)	1
TOTAL	30

Modalités de Contrôle des Connaissances DFGSO2

(2^{ème} année Odontologie) S3 - S4

1. Répartition des unités d'enseignement à valider et attribution des crédits européens

L'année de DFGSO2 comporte 14 unités d'enseignement.

Chaque unité d'enseignement est affectée d'un nombre de crédits européens dits ECTS (European Credit Transfer System) selon le tableau ci-dessous.

Chaque semestre totalise **30 crédits ECTS**, l'année de DFGSO2 totalisant **60 ECTS**.

Les crédits ECTS sont attribués au vu de la validation de chaque unité d'enseignement.

Les crédits ECTS, affectés à des enseignements dispensés sur les 2 semestres de l'année, sont attribués à l'issue du second semestre.

Les crédits sont cumulables à l'issue des deux semestres.

UE Disciplines/ volumes / Coordinateurs / Crédits ECTS

DFGSO2	CM (h)	TP/ED (h)	Responsable(s) d'UE
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	49	21	Pr EEUVRARD
UE 2 – RÉHABILITATION ORALE	57	10	Dr S PECHOUX
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	32		PR PAUL KUENTZ
UE 4 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES- SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS	46		Pr H. OUSNI
UE 5 – PHYSIOLOGIE – SEMIOLOGIE GÉNÉRALE ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	30	19	Pr C MEYER
UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	54		Prs BERTRAND, PR MEYNADIER
UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRE ET PARODONTAUX	10		Prs Paul KUENTZ, Edouard EUVRARD
UE 8 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS	30		
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRE		38	Dr Van Bellinguen
E 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS		54	Dr Van Bellinguen
UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE		65	EQUIPE STRASBOURG
UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE		65	Dr Rita EID
UE 13 : TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE		55	Dr S PECHOUX

UE 14 : TP PROPHYLAXIE (validant Service Sanitaire)		3	Dr BIGEARD
---	--	---	------------

Semestre 1

DFGSO2	ECTS
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	5
UE 2 EC 1 BIOMATERIAUX	2
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	4
UE 5 EC 1 PHYSIOLOGIE PARTIE 1 EC2 SEMIOLOGIE GÉNÉRALE PARTIE 1	2
UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRE ET PARODONTAUX	2
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRE	4
UE 8 – CREDITS LIBRES CHOISIS	6
UE 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS	5
TOTAL	30

Semestre 2

DFGSO2	ECTS
UE 2 EC 2 REHABILITATION EC 3 ODONTO PROTHETIQUE	4
UE 4 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES- SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS	2
UE 5 EC 1 PHYSIOLOGIE PARTIE 2 EC2 SEMIOLOGIE GÉNÉRALE PARTIE 2	2
UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	4
UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	6
UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	6
UE 13 - TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	5
UE 14 - TP PROPHYLAXIE (validant Service Sanitaire)	1
TOTAL	30

2. Validation des unités d'enseignement

Les UE 1,2,3,4,5,6,7 sont évaluées en contrôle terminal au cours d'une session d'examen organisée en **janvier**.

Les UE 9, 10,11,12,13,14 sont évaluées en contrôle terminal au cours d'une session d'examen organisée en **mai et/ou juin**.

En cas d'ajournement d'une unité d'enseignement (UE10, UE 11, UE12, UE13, UE14), le candidat doit composer dans les matières de l'unité d'enseignement où il n'a pas obtenu la moyenne. La deuxième session est organisée en juin (selon même modalités qu'en 1^{ère} session). Pour pouvoir être déclaré admis à l'issue de la deuxième session, le candidat doit avoir la moyenne dans l'unité ou les unités d'enseignement ayant motivé son ajournement à la session de janvier et/ou de mai, juin.

Pratique odontologique préclinique

La validation des unités d'enseignement UE 10,11,12,13,14 implique l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacune des disciplines de travaux pratiques qui le compose : morphologie dentaire, prothèse amovible, prothèse fixée, odontologie conservatrice et endodontie.

Une note inférieure à 10/20 dans l'une des disciplines composant les unités d'enseignement UE 10,11,12,13,14 ajourne l'étudiant. Celui-ci refait le TP dans lequel il n'a pas obtenu la moyenne, selon les conditions définies pour le rattrapage. Les notes supérieures à 10/20 sont conservées.

Les UE 10,11,12,13,14 ne sont pas capitalisables et seront refaites en cas de redoublement.

3. Validation de l'unité d'enseignement du PIX

Le **PIX** atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider des technologies de l'information et de la communication par tous les étudiants de l'enseignement supérieur.

Cet enseignement obligatoire consiste en 2 h de cours magistraux et 6 séances de travaux dirigés de 2 h, ainsi qu'un enseignement en ligne. La validation de cette unité d'enseignement exige l'obtention d'au moins 300 points pour la validation du PIX sur la plateforme dédiée.

L'étudiant doit avoir validé le PIX au plus tard à la fin de DFGSO3 pour être autorisé à s'inscrire en DFASO1.

4. Validation de l'unité d'enseignement UE 8 (Enseignement complémentaire au choix)

L'unité d'enseignement UE8 comprend des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'Université ou des unités d'enseignement libres, soit dans un parcours de master, soit dans des disciplines non strictement odontologiques.

L'enseignement libre doit être validé à l'issue de DFGSO2, selon les modalités propres à l'enseignement suivi.

L'étudiant ayant choisi un autre enseignement libre que ceux dispensés par l'UFR Santé doit veiller à la compatibilité de son choix de formation avec les grilles horaires de son année d'étude.

La validation de l'unité d'enseignement UE8 reste définitivement acquise.

5. Equivalence ou dispense

Une équivalence est accordée par le Doyen pour la validation d'un enseignement dit « option libre », dispensé par un organisme officiel et sanctionné par un examen final. L'autorisation de poursuivre cette option libre est à demander lors du choix d'option.

Seuls les enseignements de sport dispensés par le SUAPS, seront admis comme option.

Une dispense est automatiquement accordée aux étudiants ayant validé :

- soit une unité d'enseignement de Master de 6 crédits minimum
- soit ayant encadré, pendant l'année de DFGSO2, le tutorat organisé en PACES.

Ces équivalences ou dispenses sont accordées en DFGSO2 et en DFGSO3 pour des enseignements différents.

La demande d'équivalence et/ou de dispense, adressée au Doyen de la Faculté est obligatoirement accompagnée de l'attestation d'inscription à l'enseignement choisi.

La validation de toute formation ne sera reconnue que si elle est assurée par un organisme officiel et sanctionnée par un examen final de contrôle des connaissances.

6. Master

Tout étudiant qui aura validé une unité d'enseignement (UE) de M1 d'une valeur minimum de 3 ECTS pourra bénéficier d'une dispense de l'enseignement complémentaire sur présentation d'une attestation de réussite. La validation d'une UE de M1 ne peut donner lieu à la dispense que d'un seul enseignement complémentaire à la fois.

7. Admission en DFGSO3 / Redoublement de DFGSO2

L'**admission en DFGSO3** exige la validation des unités d'enseignement UE1 à UE14, au plus tard à l'issue de la 2^{ème} session. Toutefois, l'autorisation de passage sera accordée à tout(e) étudiant(e) ayant un retard ne pouvant excéder 6 crédits ECTS, hormis les unités d'enseignement UE 10,11,12,13,14. Les unités d'enseignement en retard devront être validées au plus tard à l'issue de DFGSO3, la validation totale de DFGSO2 et de DFGSO3 étant requise pour accéder en DFGSO1.

En cas de redoublement de DFGSO2, le candidat ne conserve que le(s) unité(s) d'enseignement déjà validée(s) à l'exception des unités d'enseignement **UE 10,11,12,13,14** qu'il devra refaire.

L'étudiant est autorisé, après avoir adressé une demande écrite au Doyen et reçu son aval, d'anticiper l'enseignement d'anglais obligatoire (UE6) et l'enseignement complémentaire (UE15) de DFGSO3.

Il pourra s'inscrire à une UE de Master sur autorisation du Responsable de l'UE et du Doyen.

Cas particuliers des passerelles

Chaque étudiant issu d'une passerelle participera à une journée d'information sur les mises à niveau indispensables. **La présence est obligatoire.**

8. Modalités de déroulement des épreuves DFGSO2 équivalent L2 S3 - S4

ENSEIGNEMENTS THEORIQUE DES UE 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7,9 Epreuves écrites :

- UE1 : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 1h30, coeff 5
 - UE2 : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 3h45 (EC1 45 min /EC 2 1h /EC3 2h) coeff 5
 - UE3 : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 45 minutes, coeff 4
 - UE4 : Santé Publique : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 1h, coeff 1 (1 ECTS)
 - Anglais : Contrôle Continu, Coeff 1 (1 ECTS)
 - UE5 : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 2h30, coeff 5
 - UE6 : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 2h, coeff 5
 - UE7 : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 1h, coeff 2
 - UE9 : Contrôle Terminal (CT), épreuve écrite, durée 1h30, coeff 4
-
- L'UE 8 (crédits libres choisis) est évaluée selon les modalités définies par la structure dispensant l'enseignement.

ENSEIGNEMENTS PRECLINIQUES UE 10, 11, 12, 13,14 (Epreuves de travaux pratiques et travaux dirigés)

- UE 10 TP morphologie tridimensionnelle des dent coeff. 4

Céroplastie 1 séance de 3h

- UE11 TP prothèse amovible coeff. 6

Épreuve de 3 h

- UE12 TP de prothèse fixée coeff 6

Épreuve de 3 h

- UE13 TP odontologie conservatrice coeff 4

Épreuve de 3 h

- UE14 TP prophylaxie coeff 2

- 1 épreuve écrite de 30 minutes (50%)

- 1 épreuve pratique de 30 minutes (50%)

DFGSO2	SEMESTRE	EXAMENS AU SEMESTRE	DUREE ET NATURE DE L'ÉPREUVE	TYPE
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	1	1	1h30 écrit	CT
UE 2 – RÉHABILITATION ORALE	1 et 2	EC1 semestre 1 EC 2 et 3 semestre 2	EC1 45 min écrit EC 2 1h écrit EC3 2h écrit	CT
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	1	1	45 minutes écrit	CT
UE 4 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES-SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS	2	2	EC Santé Publique 1h écrit Anglais écrit Pix (plateforme nationale)	CT CC CT
UE 5 – PHYSIOLOGIE – SEMIOLOGIE GÉNÉRALE ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	1 et 2	Physiologie partie 1 S1 Physiologie partie 2 S2 Sémiologie partie 1 S1 Sémiologie partie 2 S2	45 min écrit 45 min écrit 30 min écrit 30 min écrit	CT
UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	2	2	40 minutes/EC écrit	CT
UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRES ET PARODONTAUX	1	1	1h écrit	CT
UE 8 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS	1	Selon les crédits choisis		
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRES	1	1	1h30 écrit	CT
E 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS	1	1	3h pratique	CT
UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	2	2	3h pratique	CT
UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	2	2	3h pratique	CT
UE 13 : TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	2	2	3h pratique	CT



UE 14 : TP PROPHYLAXIE (validant Service Sanitaire)	2	2	30 minutes écrit 30 minutes pratique	CT
---	---	---	---	----